



RAPPORT D'ACTIVITE 2009

ASSOCIATION CRÉATIF

**Collectif des Réseaux d'Accès
aux Technologies de l'Information en France**

1 - CRÉATIF ET SES MEMBRES

1.1- Membres du Conseil d'Administration

- Michel Briand – Ville de Brest
- Flore Bonhomme – Région Haute-Normandie
- Jérôme Combaz - GRETA du Velay
- Frédéric Duvernoy - ARDESI
- Jérôme Lamache – CR Basse-Normandie
- Bruno Pietrini – CR Nord Pas de Calais
- Yannick Landais – ARTESI Ile-de-France
- Stéphanie Lucien-Brun
- Max Wattre – Médiathèque de Thau
- Jacques Houdremont/ Guy Pastre – Maison de Grigny
- Marie-Hélène Féron – ARTESI Ile-de-France
- Elisabeth Le Faucheur Joncour – Ville de Brest
- Anne-Claire Dubreuil – CG du Lot
- Franck Briand

** Confirmer le renouvellement de leur présence au sein du conseil d'administration*

1.1 - Composition du bureau

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| ▶ Michel BRIAND | Président |
| ▶ Frédéric DUVERNOY | Vice-président |
| ▶ Stéphanie LUCIEN-BRUN | Vice-présidente |
| ▶ Yannick LANDAIS | Trésorier |
| ▶ Marie-Hélène FERON | Secrétaire & Vice-présidente |

1.3 - Adhérents

Adhésion des organismes (agences, départements, structures intercommunales, régions) à 1000€ :

- ▶ ARTESI Ile-de-France
- ▶ PACA
- ▶ Pays de la Loire
- ▶ Bretagne
- ▶ Nord Pas de Calais
- ▶ ...

Adhésion collective (association avec salariés, ville de + de 5000 habitants) à 100€ :

- ▶ Pôle numérique de Valence
- ▶ La maison de Grigny, Lyon
- ▶ Brest
- ▶ ...

Adhésion simple (cotisations individuelles, associations sans salarié, villes de moins de 5000 habitants) à 10€ :

► 7 adhésions

Le mot du Président

Sans reprendre toutes les activités mentionnées dans le rapport je voulais dire un mot sur l'implication de Créatif autour des nouveaux champs de l'accès public.

Autour du web2.0 Créatif porte, en partenariat avec les explorateurs du web, un projet de modules de formations qui permettra aux animateurs de lieux d'accès public de jouer un rôle de diffusion de ces nouveaux usages et pratiques collaboratives. De fait, il n'y a pas aujourd'hui de relais qui permette aux acteurs de la vie dans la cité (collectivités, services publics locaux, associations, ..) de s'approprier ces nouveaux outils de les combiner pour travailler, monter un projet, se former. C'est ici une nouvelle facette de l'accès public, servir de lieu de diffusion de l'innovation qui est, par ses pratiques collaboratives, les échanges entre personnes autant une innovation sociale que technologique.

Aujourd'hui si plus de la moitié de la population utilise régulièrement Internet de larges fractions, en particulier parmi les personnes âgées, les personnes isolées et celles en précarité restent éloignées de l'Internet et du multimédia. Et pourtant ces outils sont de plus en plus indispensables pour l'accès aux services de la vie quotidienne, à l'emploi, à l'éducation, aux loisirs et à la culture. Les compétences numériques deviennent aujourd'hui un point de départ pour l'accès à l'emploi dans un nombre croissant de métiers. Les personnes éloignées de ces outils sont aussi celles qui n'iront pas dans un centre de formation pour adultes parce qu'il n'est pas si facile de sortir de son quartier (notamment dans les quartiers politiques de la ville) et de sa commune (en milieu rural). Notre expérience sur des centaines de lieux d'accès et depuis de nombreuses années nous montre que les espaces publics numériques en proximité des habitants sont les mieux placés pour accompagner et former. Aujourd'hui pouvoir préparer le B2I adulte dans les Espaces Publics Numériques nous semble être un élément important permettant l'e-inclusion des personnes qui ont besoin d'acquérir ces compétences numériques. C'est dans ce sens que Créatif soutient les expérimentations du B2I adulte et demande que les espaces publics numériques puissent devenir des lieux habilités à préparer des certificats de compétences comme le B2I adulte.

C'est aussi dans ce souci de faciliter l'accès à l'emploi que Créatif participe à l'alimentation du portail par l'édition de fiches d'usages collectées auprès des lieux d'accès public.

Sollicité par le Secrétariat de la Délégation Interministérielle à la Ville, Créatif participe au groupe de travail sur le numérique et les quartiers de la politique de la ville. Nous y avons défendu un partenariat avec l'inter réseau DSU qui a permis d'élaborer une enquête sur les difficultés d'implication aujourd'hui des acteurs politiques de la ville et l'absence trop souvent constatée d'espaces publics numériques au sein des quartiers politiques de la ville. C'est par un accompagnement en proximité des habitants et avec l'implication volontaire des acteurs de

Rapport d'activités – Association CRÉATIF

Siège social : chez ARTESI Ile-de-France

55, rue Brillat Savarin – 75013 PARIS

Tél : 01 53 85 92 20 – Mél : creatif@artesi-idf.com

l'action sociale et de l'insertion que nous pourrions avancer concrètement dans un processus d'inclusion.

Durant cette année 2009 Créatif s'est aussi impliquée notamment par la participation de Stéphanie Lucien-Brun et de Marie-Hélène Féron à une rencontre européenne du réseau Telecentre Europe que nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir à notre dernière journée de travail. Merci à elles-deux pour les liens établis avec ce réseau.

Sur le fonctionnement de l'association, il y a toujours ce décalage entre le faible nombre de personnes impliquées et le nombre de tâches, de représentations, l'écho (via le site et les fiches et guides) de l'association. Aussi nous vous proposons de consacrer une part importante de cette assemblée générale à une réflexion-élaboration collective autour de l'animation de l'association qui vous sera présentée par Yannick Landais tout à l'heure.

Je terminerai cette présentation par un hommage particulier à Philippe Cazeneuve qui a choisi de ne plus participer à la vie de l'association et à la collection des guides qu'il a animé pendant plusieurs années. Au croisement de son expérience dans l'accès public puis de son travail de consultant menant de nombreuses études et préconisations autour de l'accès public et de l'appropriation sociale d'Internet Philippe a constamment enrichi les réflexions de Créatif comme en témoigne encore la dernière présentation réalisée lors de notre journée d'études. Les guides qu'il a rédigé et animé constituent aujourd'hui le meilleur faire valoir de l'apport de Créatif en tant que réseau d'acteurs coopérant, mutualisant les pratiques et élaborant des propositions. Je suis persuadé que partageant les mêmes valeurs d'autonomie, de solidarité et de responsabilité avec le souci d'un travail concret au plus près et avec les habitants nous aurons encore de nombreuses occasions de coopérer ensemble. Je vous propose que l'association Créatif envoie un courrier de remerciement à Philippe Cazeneuve pour son apport à l'association toutes ces années.

2 - ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

CRÉATIF s'appuie sur son réseau d'acteurs impliqués sur le terrain, pour faire fonctionner l'association et faire vivre le site internet.

De même le fonctionnement en mode projet s'est avéré très efficace et a permis des rencontres et réalisations communes.

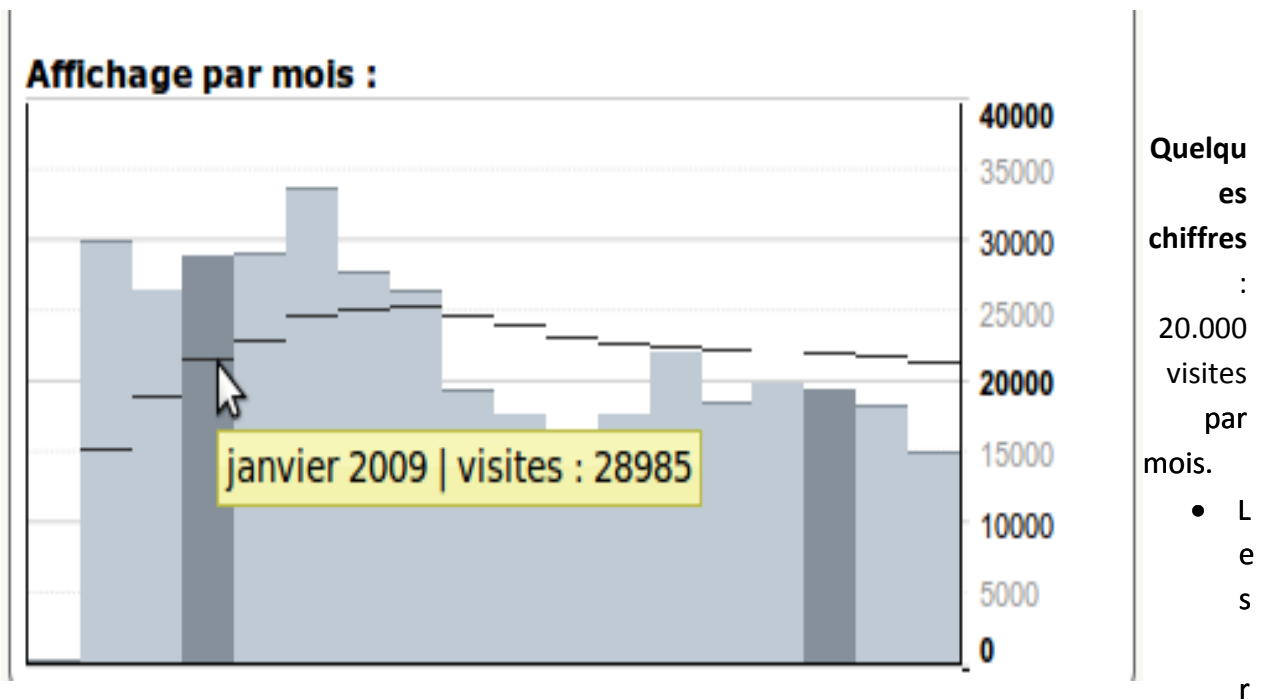
2.1 - Fonctionnement de l'association

L'association fonctionne sans permanent et en mode projet. Ce fonctionnement s'avère satisfaisant dans l'ensemble. Le fonctionnement en réseau et à distance a facilité les relations entre les membres ainsi que la bonne tenue des réunions du bureau et des Conseils d'administration.

Les recettes de l'association sont composées des cotisations, de la vente des guides et de subvention de la Délégation aux Usages de l'Internet sur des projets déterminés.

2.2 – Site Internet

1. Actualités	10.4%
2. Agenda	5.2%
3. Tribune libre	6.2%
► 4. Association CRÉATIF	1.9%
▼ 5. Guides et kit de fiches	24.3%
2 - Publics éloignés	4.4%
3 - Logiciels libres	2.6%
3b - Logiciels libres (Bonus)	2.3%
4 - EPN & Ecole	6.5%
5 - Technologies en campagne	2.4%
6 - Projets numériques pour valoriser la mémoire locale et le lien intergénérationnel	2.5%
7 - Valoriser mon EPN sur mon territoire - Kit de fiches pratiques à destination des animateurs des EPN	2.7%
▼ 6. Nos travaux	18%
1- Enjeux & débat public	0.7%
2- Lettre d'infos	0.4%
3- Rencontres	2%
4- Formation	13.3%
5- Centres Ressources	0.6%
6- Etudes	0.5%
▼ 7. Initiatives locales	28.5%
1- Galerie de portraits	2.9%
2- Réseaux EPN	3.3%
3- Rencontres d'acteurs	4.7%
4- Formations	1.4%
5- Projets animations	4.2%
6- Accessibilité	3%
7- Autres Initiatives	2.9%
8. International	2.7%
► 9. Ressources	2.9%



ubriques les plus lues sont la rubrique « Initiatives locales » et « Guides et Kit de fiches »

- Le guide « EPN et école » a donné lieu au plus grand nombre de visites par mi les guides
- Tendance à la baisse légère au cours de 2009. Baisse du nombre d'articles mis en ligne avec, en Janvier 2010, la première lettre sans article.

2.3 – Réalisation de guides

- Le Guide N° 5 de la collection des cahiers de partage d'expériences : [Technologies en campagne, l'accès public aux technologies de l'information et de la communication en milieu rural](#). Ce guide a été réalisé sous la direction de Pierre CARROLAGGI et Jérôme COMBAZ du GRETA du Velay. Il est paru en Janvier 2009 et a été diffusé en 5000 exemplaires auprès des réseaux suivants :
- Le guide « [Multimédia, éducation populaire et politique de la Ville](#) » est le résultat d'une initiative régionale en Bretagne suite à la collecte d'initiatives demandée et financée par la DRJS en lien avec le Plan d'Education au Multimédia. Le travail sur la réalisation d'un guide, dans la continuité de ce premier travail réalisé par les Petits débrouillards, a été amorcé en 2009 et est actuellement en cours. La parution est prévue en principe à l'occasion du Forum des Usages Coopératifs de Brest, fin Juin 2010.

2.4 – Les rencontres de CRÉATIF

Janvier 2009

L'atelier CRÉATIF qui s'est tenu aux [rencontres d'Autrans 2009](#) a permis de faire le point sur les projets en cours (Guides, fiches pratiques, la présence de CRÉATIF à la conférence de Vienne sur la e-inclusion, ...) et de lancer de nouveaux projets comme le magazine commun inter-réseaux

mensuel (Revue-Réseau-TIC), le développement de micro-modules de formation sur les outils du Web 2.0 à destination des animateurs (ADN) et l'amorce de préparation pour une rencontre au printemps sur les « relais de services publics, visio et compétences numériques » (qui deviendra Espaces publics numériques 2.0)

29 Avril 2009

AG et rencontre organisée par CRÉATIF et renommée « Espaces publics numériques 2.0, nouveaux services ? Nouveaux publics ? Nouveaux modèles économiques ? ».

Sont intervenus dans cette rencontre :

En introduction de la journée, **Philippe Cazeneuve**, de Savoir en actes : sur [Espaces publics numériques 2.0 ?](#)

Anne-Claire Dubreuil, du Conseil général du Lot sur [l'intégration de relais de services publics au sein du réseau des EPM lotois](#) (accompagner la mise en place d'un réseau de visio-accueil dans le Lot)

Jean Horgues-Débat de l'ADRETS sur « [le déploiement et l'animation d'un réseau de points d'accueil polyvalent de services au public dans les zones rurales du massif alpin](#) » EPN-RSP, l'apport des TIC aux services, l'apport des Services aux EPN.

Jérôme Lamache, du CTN Basse-Normandie, « [l'intégration de P@T \(point d'accès à la téléformation\) au sein des EPN de Basse-Normandie](#) ».

Puis nous avons fait un tour du côté de l'Europe avec la participation de **Ian Clifford** (UK Online/ Telecentre Europe) et son intervention sur « [l'inclusion numérique en Grande-Bretagne](#) » (télécentres anglais).

Enfin, nous avons terminé la journée sur l'intervention de **Guy Frery** (SIVU Inforoutes de l'Ardèche) qui a fait un retour d'expérience sur les projets « TIC et développement durable » dans les accès publics internet en Ardèche et cela, à distance.

Le [compte-rendu est en ligne sur le site de CRÉATIF](#).

20 Octobre 2009

[Point sur les projets en cours et échanges sur les pistes prioritaires.](#)

- Le portail EPN Emploi – la participation de CRÉATIF au projet de la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) ;
- Appel à projets sur la formation à distance pour les EPN lancé par la DUI. Proposition de dépôt d'un projet dans ce cadre.
- Participation de CRÉATIF au groupe de travail du Comité Interministériel des Villes (CIV) et de la DUI sur la réduction de la fracture numérique dans les quartiers en politique de la ville.
- L'état d'avancement de la revue-réseau-tic.

- La préparation d'Autrans 2010
- Le projet ADN
- Le projet « Europ'Act » qui sera déposé à la DATAR par quelques membres de CRÉATIF
- Le point sur la participation de CRÉATIF au réseau de Telecentre Europe et la rencontre à Istanbul
- Les chantiers sur les territoires

2.5 – Projets communs

Portail EPN Emploi :

La DUI dans la continuité de l'annonce faite par Nathalie Kosciusko-Morizet, en mai 2009, travaille à la réalisation d'un portail à destination des animateurs multimédia pour les aider dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Ce portail est réalisé, pour son contenu, en partenariat avec CRÉATIF et la CDC. Créatif s'est engagé à fournir des fiches d'expériences dans les EPN qui accueillent des demandeurs d'emploi. Ce travail a été confié à Christian BENSI, consultant. La difficulté réside dans l'identification d'expérience pertinente, sachant que les animateurs n'ont souvent pas conscience de l'intérêt de ce qu'ils font, ni surtout le temps de l'exprimer. Un [wiki](#) a été ouvert pour permettre aux membres de CRÉATIF et autres d'indiquer des pistes et des bonnes pratiques.

Expérimentation ADN – Ateliers Découvertes Numériques

En 2009, soutenu par CRÉATIF et ARTESI Ile-de-France, 5 modules de micro-formation et un scénario ont été créés à destination des animateurs multimédia. Ce projet expérimental dénommé Atelier Découvertes Numériques (ADN) a été testé auprès d'animateurs et de têtes de réseau. Il a inspiré le projet qui a été déposé dans le cadre de l'appel à projets de la DUI, fin 2009.

Appel à projets sur la formation à distance des animateurs lancé par la DUI fin 2009.

La DUI a souhaité investir dans la réalisation de micro-modules de formation à destination des animateurs multimédia. Pour ce faire, elle a lancé fin 2009 un appel à projets EPN E Formation qui vise donc à réaliser des supports, modules de formation à distance. CRÉATIF a déposé un projet, dans la continuité d'ADN, qui porte sur la réalisation de 15 micro-modules de formations sur des outils du Web 2.0 et la conception de 6 scénarii mettant en scène ces outils pour des fins d'animation et d'utilisation dans les EPN.

2.6 – Publications

A l'occasion de l'atelier d'Autrans, l'idée de créer une revue qui s'appuie sur les contenus produits par les réseaux locaux, territoriaux ou thématiques a été lancée par Michel Briand. La **Revue-**

Réseau-TIC, telle qu'elle fut nommée par la suite, a réuni dans un premier temps une quinzaine de réseaux ou structures qui produisent des contenus type lettre d'information:

- | | |
|-----------------------|--|
| ▶ @-Brest | ▶ ARTESI |
| ▶ EPM du Lyonnais | ▶ ARDESI |
| ▶ EPN Wallons | ▶ M@rsouin |
| ▶ Jeudis des EPN | ▶ EPN Essonne |
| ▶ EPN du Lot | ▶ CRI-Greta du Velay |
| ▶ CTN Basse-Normandie | ▶ Les P'tits débrouillards de Bretagne |
| ▶ EPN de la Loire | ▶ Framablog |
| ▶ EPN de Picardie | ▶ OTEN |

Le principe est une rediffusion, une fois par mois, d'articles parus en Creative Commons. Aujourd'hui, 26 magazines sont formellement inscrits au réseau et une quinzaine participent régulièrement. Entre 10 et 15 articles sont republiés chaque quinzaine dans la revue avec environ 5000 visiteurs par mois et 242 abonnés.

Sur le même modèle, une revue de l'**Economie Sociale et Solidaire** est en préparation "Revue-Eco-sol.net".

2.7 – Participation à des groupes de travail

CIV-DUI pour la réduction de la fracture numérique dans les quartiers en politique de la ville.

Groupe de travail mis en place par le Secrétariat Général du CIV et la DUI, dans le cadre de la réflexion concernant la mise en œuvre d'une nouvelle contractualisation Etat/collectivités locales 2011-2015 qui succédera aux actuels Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Le thème en est l'appropriation sociale d'Internet et du multimédia dans les quartiers politique de la ville.

Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2009 et se poursuit en 2010. La finalité est d'élaborer des recommandations et pistes de travail utiles pour contribuer à la réduction de cette fracture numérique dans les quartiers populaires. Un [wiki](#) a été créé sur le site de CRÉATIF pour permettre à chaque membre du groupe de travail d'apporter sa contribution notamment en matière d'études et de réflexions.

AVICCA – Le numérique dans l'habitat sociale en coopération

Ce groupe de travail a été créé sous l'impulsion de Michel Briand pour contribuer à réduire la « fracture sociale » en implantant le numérique dans l'habitat social. La réunion de 2009 a porté sur [l'aide à l'équipement](#). Ce groupe se poursuit sur 2010. Un espace [wiki](#) a été créé pour rendre public les travaux du groupe.

Région Bretagne – E-inclusion

CRÉATIF participe au groupe de travail sur l'e-inclusion initié autour du laboratoire des usages M@rsouin et dispose aussi d'un espace wiki lié au réseau de l'accès public en Bretagne animé par la région ("cybercommunes 2.0") <http://prod-cybercommunes.integra.fr/mediawiki/>

2.8 - Participation à des colloques, séminaires et réseaux

12 & 13 Mars 2009 : [Rencontres « Ecrans Ecrits Publics »](#) à Brest, groupe de travail sur le guide Multimédia, éducation populaire et politique de la ville

1, 2 & 3 Juillet 2009 : [Etés TIC à Rennes](#) : présentation du projet ADN (Yannick Landais)

14 & 15 Octobre 2009 : Présence de deux membres de CRÉATIF (Stéphanie Lucien-Brun et Marie-Hélène Féron) sur le « sommet » organisé par [Telecentre Europe à Istanbul](#)

3, 4 & 5 Décembre 2009 : [Biennale de Grigny](#). Animation de la table ronde conclusive par Stéphanie Lucien-Brun.

2 Décembre 2009 – [INOP](#) à Nantes. Animation de l'atelier « Les espaces publics numériques levier des politiques publiques numériques d'e-inclusion » par Marie-Hélène FERON.

8 Décembre 2009 – [Rencontres Cyber-communes](#) à Brest. (Michel Briand, Anne-Claire Dubreuil, Stéphanie Lucien-Brun)

Et tant d'autres ...

3 – PROJETS 2010

3.1 – La mobilisation des acteurs au sein de CRÉATIF

CRÉATIF participe à de nombreuses actions ce qui commence à poser un problème de disponibilité des membres certes actifs mais bénévoles de l'association. Il est donc envisagé à la fois de mobiliser d'autres personnes pour faire entrer de nouvelles forces vives au sein de l'association et aussi d'avoir recours à une personne pour animer et assurer un certain nombre d'actions pour CRÉATIF.

3.2 – Guides

Dans la seconde série de guides, le dernier en cours de finalisation est celui sur « Multimédia, éducation populaire et politique de la ville » sous la coordination de Philippe Cazeneuve.

Une troisième série de guide devrait être programmé, toutefois, face au manque de disponibilité des membres de Créatif, il est envisagé de prendre une personne pour assurer un ensemble d'actions pour CRÉATIF dont la réalisation de ces guides.

3.3 – Projets communs

CRÉATIF a répondu à l'appel à projet de la Délégation aux Usages de l'Internet en décembre dernier en proposant un projet de micro-modules de formation à destination des animateurs d'EPN autour des outils du Web 2.0. Ce projet intitulé DUO 2.0 verra donc la réalisation de micro-modules autour de 15 outils du Web 2.0 qui seront ensuite coordonnés en scénarii (6 au total) définis en relation avec un groupe d'animateurs, afin de leur permettre d'intégrer ces outils dans leurs animations.

Ces modules seront accessibles en ligne sur différents portails dont bien entendu ceux de la DUI et de CRÉATIF dès l'été 2010.

3.4 – Interventions prévues de CRÉATIF sur les manifestations

- Colloque [Internet pour Tous, Internet Solidaire](#), le 3 Février 2010 à Fontenay-sous-Bois avec la participation de plusieurs intervenants du réseau CRÉATIF.
- Rencontre « Internet Solidaire » à l'assemblée nationale, le 25 mars 2010
- « Séminaire Cyber-base Midi-Pyrénées et Handicap » 1er avril 2010 - Région Midi-Pyrénées / ARDESI
- 10^{ème} assises nationales des TIC à Marseille : 9 et 10 juin 2010
- Forum des Usages Coopératifs de Brest (30 juin, 1^{er} et 2 Juillet 2010)

4 – ANNEXE 1 : RAPPORT FINANCIER 2009

Commentaire sur les comptes de l'exercice 2009

Cet exercice porte sur une période de 12 mois allant du 1 janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Le total des recettes s'élève à 45.218 euros pour un montant des dépenses de 25.152 euros. L'exercice présente un résultat positif de 20.066 euros. Au 31/12/2008, l'association présente un excédent cumulé de 42.450 €.

Le résultat positif de l'exercice 2009 vient en partie de la notification de la convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour la réalisation du kit de fiches EPN et Elus. Cette convention, qui porte sur une participation de la CDC de 16.000 €, a été signée en début 2009 alors que les dépenses avaient été en grande partie engagées et imputées sur l'exercice 2008.

D'autre part la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) a versé en 2009 une subvention de 15.000€ pour soutenir les actions de l'association et notamment la réalisation d'une série de fiches pour alimenter son portail emploi. Les dépenses liées à la réalisation de ces fiches seront imputées sur les exercices 2009 et 2010.

Enfin, la participation d'ARTESI de 5.000€ pour la réalisation du projet « Découverte Usages et Outils » dans le cadre du dispositif « Atelier Découverte Numérique » a été versée en fin 2009 alors que les dépenses seront engagées en 2010. Ce projet, dont la partie sous-traitée s'élève à 50.000€ sera financé par une subvention de la DUI de 40.000€, une dotation de la ville de Brest de 3.000€ et

d'ARTESI de 5.000€. Le solde de 2.000€ sera pris en charge par CRÉATIF qui assurera, via ses membres, du suivi du projet et de la validation des modules et scénarios qui seront réalisés.

En tenant compte de ces éléments, l'exercice est équilibré et l'excédent réel reste de l'ordre de 30.000€, montant qui reste important et qui nécessite que l'association redéfinisse ses objectifs et actions.

4.1 Les recettes

Les recettes de l'exercice de 45.000€ se répartissent de la façon suivante :

- La vente du guide technologie en campagne à hauteur de 5.500€,
- Le financement de la CDC de 16.000€ pour la réalisation de la série de fiches pour valoriser mon EPN sur mon territoire,
- La participation d'ARDESI de 5000€ au projet Découverte Usages et Outils
- La subvention de la DUI à hauteur de 15.000€ pour soutenir les actions de l'association et la réalisation de fiches pour le portail emploi,
- Les cotisations pour un montant de 3.300€

4.2 Les charges

Les dépenses à hauteur de 25.152€ portent principalement sur :

- La mise en page et l'impression des guides pour 13.000€
- La location de salle pour les différentes réunions organisées par l'association à hauteur de 3.000€
- Les frais de déplacement des membres pour différentes missions et notamment aux rencontres du numérique à Saint Louis (Sénégal) et des télécentres à Istanbul

5– ANNEXE 2 : BUDGET 2010

Pour 2010 le mode de fonctionnement et les missions principales restent dans la continuité des exercices précédents

Il faut malgré tout noter une augmentation prévisionnelle des recettes, notamment due à la subvention de la DUI pour le projet de micro formations ADN Découverte Usages et Outils WEB 2.0

En ce qui concerne les dépenses, elles sont en augmentation pour tenir compte de ce projet et de la décision de l'association d'affecter un budget de 15.000€ à l'animation de l'association afin de lancer des initiatives pour dynamiser l'image de l'association et mieux faire connaître ses actions et productions auprès des animateurs et des réseaux existants.

L'objectif final est d'élargir le cercle des membres qui participent activement à la vie de l'association et qui soient des relais sur leur territoire.

ASSOCIATION CRÉATIF

Collectif des Réseaux d'Accès aux Technologies de l'information en France

FICHE ANNUELLE DE SYNTHESE FINANCIERE - Budget Prévisionnel 2010

	BUDGET 2009	%	Réalisation 2009	%	Réalisation 2008	%	Réalisation 2007
PRODUITS							
Cotisations	5 000 €	8%	3 270 €	7%	8 670 €	26%	7 300 €
Participation études	10 000 €	17%	21 000 €	46%	4 000 €	12%	8 000 €
Vente de guides	5 000 €	8%	5 945 €	13%	19 950 €	61%	1 725 €
Subvention et autres produits	40 000 €	67%	15 000 €	33%	300 €		7 502 €
Total produits d'exploitation (I)	60 000 €	100%	45 215 €	100%	32 920 €	100%	24 527 €
CHARGES							
Achats et charges externes dont :	72 000 €	94%	19 457 €	54%	48 785 €	70%	13 998 €
- loyers		0%		0%		0%	
- communication, publicité, publication	2 000 €	3%	100 €	0%	600 €	1%	
- études, honoraires	60 000 €	83%	6 900 €	27%	30 310 €	62%	10 586 €
- frais de mission, de réception	3 000 €	4%	2 850 €	11%	3 075 €	6%	1 306 €
- fabrication	4 000 €		6 007 €		14 800 €		728 €
- autres charges	3 000 €	4%	3 600 €	14%		0%	1 378 €
Impôts et taxes		0%		0%		0%	
Traitements, salaires	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Charges sociales	0 €	0%	164 €	1%	90 €	0%	60 €
Dotation aux amortissements et provisions	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Autres charges	0 €	0%	5 500 €	22%	0 €	0%	250 €
Total charges d'exploitation (II)	72 000 €	94%	25 121 €	76%	48 875 €	70%	14 308 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 000 €		20 094 €		-15 955 €		10 219 €
Résultat financier (III)	-28 €		-28 €		0 €		0 €
- produits financiers	3 €		3 €		0 €		0 €
- charges financières	31 €		31 €				
Résultat exceptionnel (IV)							
Reprise excédent extérieur							
BENEFICE OU PERTE (I-II+III+IV)	-12 028 €		20 066 €		-15 955 €		10 219 €
Résultat Cumulé	30 338 €		42 366 €		22 300 €		38 255 €